

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**Premier projet de résolution numéro CA19 19 0021 approuvant la construction d'un immeuble résidentiel, comprenant quarante-huit (48) logements, sur les lots privatifs portant les numéros 4 091 391 et 4 187 827 et sur les lots communs portant les numéros 4 091 390, 4 187 828 et 4 187 829 du cadastre du Québec (terrain vacant situé sur la 1<sup>re</sup> Avenue), en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA16 19002)**

AVIS est donné par le soussigné :

QUE le premier projet de résolution numéro CA19 19 0021 approuvant le projet décrit ci-dessus a été adopté par le conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire tenue le 14 janvier 2019 et fera l'objet d'une assemblée publique de consultation **le 27 février 2019 à compter de 20 h au 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine**, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ., c. A-19.1)*;

QUE l'objet de ce projet de résolution est d'approuver la construction d'un immeuble résidentiel, comprenant quarante-huit (48) logements, sur les lots privatifs portant les numéros 4 091 391 et 4 187 827 et sur les lots communs portant les numéros 4 091 390, 4 187 828 et 4 187 829 du cadastre du Québec (terrain vacant situé sur la 1<sup>re</sup> Avenue);

QUE ce projet est situé dans la zone R-329, tel qu'illustré;

QU'au cours de cette assemblée publique, la personne qui préside l'assemblée expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE les dispositions de ce projet de résolution se rapportant aux éléments suivants sont susceptibles d'approbation référendaire :

- la marge de recul minimale arrière, le pourcentage d'occupation du sol et le coefficient d'occupation du sol (grille des normes d'implantation portant le numéro 9B/38B) ;
- l'implantation de la structure souterraine accueillant le stationnement (article 4.1.1 h) ;
- les dimensions minimales d'une case de stationnement et la largeur minimale d'une allée de circulation pour un usage résidentiel [article 4.14.3 a) et c)] ;
- le nombre de cases de stationnement (article 4.14.4.16) ;
- l'implantation du bâtiment multifamilial de la classe 160 (article 5.1.1, alinéa 7) ;
- le type de bâtiments autorisé pour le groupe résidentiel multifamilial de la classe 160 (article 7.2).

QUE ce projet de résolution ainsi que le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à midi. Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie du projet de résolution sans frais. Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer au 514 634-3471, poste 296.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 14 février 2019.

Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement

**PUBLIC CONSULTATION MEETING**

**First draft resolution CA19 19 0021 approving the construction of a residential building comprising forty-eight (48) dwellings on private lots bearing numbers 4 091 391 and 4 187 827 and common lots bearing numbers 4 091 390, 4 187 828 and 4 187 829 of cadastre du Québec (vacant lot located on 1<sup>re</sup> Avenue), in accordance with the Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA16 19002)**

NOTICE is hereby given by the undersigned :

THAT the first draft resolution CA19 19 0021, approving the above-mentioned draft resolution was adopted by Borough Council at its regular meeting held on January 14, 2019 and will be the subject of a public consultation meeting **February 27, 2019, starting at 8 p.m. at 1800, boulevard Saint-Joseph, in Lachine**, in accordance with the provisions of the *Act Respecting Land use Planning and Development (CQLR, c. A-19.1)*;

THAT the purpose of this draft resolution is to approve the construction of a residential building comprising forty-eight (48) dwellings, on the private lots bearing numbers 4 091 391 and 4 187 827 and common lots bearing numbers 4 091 390, 4 187 828 and 4 187 829 of cadastre du Québec (vacant lot located on 1<sup>re</sup> Avenue);

THAT this project is located in zone R-329, as shown;

THAT during this public meeting, the person chairing the meeting will explain the draft resolution as well as the consequences of its adoption and will hear from those who wish to speak in this regard;

THAT the provisions of this draft resolution relating to the following aspects are subject to referendum approval:

- the minimum rear setback, the percentage of floor space and the floor area ratio (table of land use standards number 9B/38B);
- the installation of the underground structure for parking (article 4.1.1 h);
- the minimum dimensions of a parking space and the minimum width of a driveway for residential use [article 4.14.3 a) and c)];
- the number of parking spaces (article 4.14.4.16);
- the location of the multi-family building of class 160 (article 5.1.1, paragraph 7);
- the type of buildings authorized for the multi-family residential group in class 160 (section 7.2).

THAT this draft resolution and the decision-making summary relating thereto are available for consultation at Bureau Accès Montréal, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, Monday – Thursday, 8:30 a.m. - 5 p.m. and Friday, 8:30 a.m. - noon. Anyone who so requests may obtain a copy of the draft resolution free of charge. For any additional information, you may call 514 634-3471, extension 296.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this 14th day of February 2019

